

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 5 février 2014

sous la Présidence de Monsieur Pierre ZAPPELLI

**Préavis 02-2014 Renouvellement et acquisitions de véhicules pour les années 2014 à 2016**  
**Crédit demandé CHF 950'000.00**

---

#### Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 02-2014 du 11 décembre 2013,
- vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

#### décide

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 950'000.00 TTC, pour l'achat des véhicules :

1.1	un véhicule utilitaire (camionnette) (chapitre 2.1.1.1.)	CHF	70'000.00
1.2	un véhicule utilitaire (camionnette) (chapitre 2.1.1.2.)	CHF	50'000.00
1.3	un véhicule tourisme léger (chapitre 2.1.1.3)	CHF	40'000.00
1.4	un porte outils multi-bennes (chapitre 2.2.1.1)	CHF	220'000.00
1.5	un tracteur (chapitre 2.2.1.2)	CHF	80'000.00
1.6	un véhicule utilitaire 4x4 (chapitre 2.2.1.3)	CHF	70'000.00
1.7	un véhicule de tourisme (chapitre 2.3.1.1)	CHF	25'000.00
1.8	un 3.5t à pont bâché 4x4 (chapitre 2.3.1.2)	CHF	140'000.00
1.9	un véhicule de livraison (chapitre 2.3.2.1)	CHF	25'000.00
1.10	un véhicule de livraison (chapitre 2.3.2.2)	CHF	25'000.00
1.11	un petit camion de 3.5t à pont 4x4, grue (chapitre 2.3.3.1)	CHF	180'000.00
1.12	un véhicule de livraison (chapitre 3.1.1.1)	CHF	25'000.00

2. de prélever ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 5 ans au maximum.

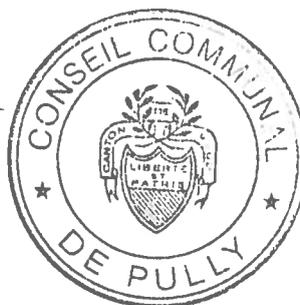
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Pierre ZAPPELLI



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 6 février 2014